



**CCI DES VOSGES**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019**

## Le rôle de la CCI

L'action de la CCI des Vosges se répartit en cinq grandes missions, toutes orientées vers la satisfaction des entreprises. **Elle représente et défend** les intérêts des entreprises vosgiennes du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics. **Elle accompagne les entreprises au quotidien**, de leur création à leur transmission, en passant par toutes les étapes de leur développement. **Elle les informe** dans les domaines économiques et juridiques. **Elle forme** les chefs d'entreprise et leurs personnels, en formation initiale ou continue.

**Elle s'implique dans l'aménagement du territoire** en gérant et en créant des infrastructures économiques d'intérêt général pour les entreprises et les Vosges.

## La voix des entreprises

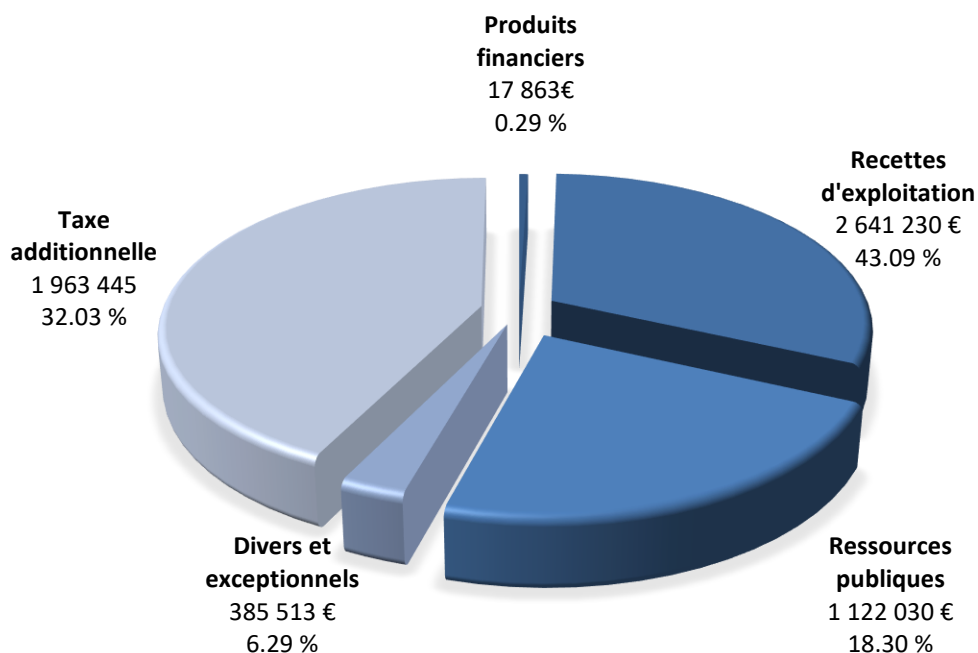
La CCI des Vosges s'implique dans l'aménagement du territoire. Elle rend des avis sur les PLU, qu'il s'agisse d'élaboration, de modification ou de révision.

## Des hommes et des femmes d'engagement

Une Assemblée Générale composée de **30** membres élus, **15** membres associés. **5** réunions de Bureau, **3** Assemblées générales et **1** **centaine** de mandats de représentation dans différentes instances publiques nationales, régionales et départementales.

## Moyens financiers

Le budget de fonctionnement de la CCI des Vosges s'élève en 2019 à 6 130 K€ dont :

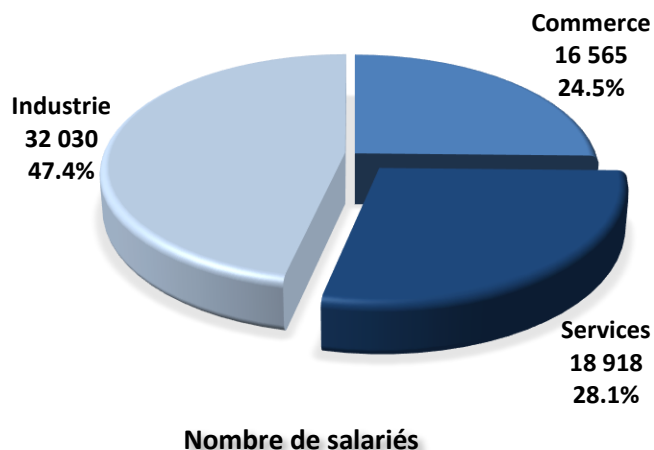
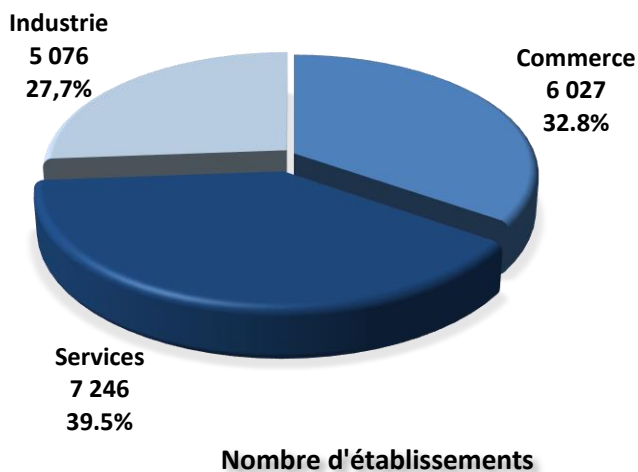


## Les entreprises vosgiennes

18 349 entreprises ressortissantes au 31 décembre 2019 (67 513 salariés)

Les 3 grands secteurs d'activité :

6 027	commerces emploient	16 565 salariés
7 246	entreprises de services emploient	18 918 salariés
5 076	entreprises industrielles emploient	32 030 salariés



# Création/transmission/reprise d'entreprise

De l'idée à la concrétisation du projet, la CCI des Vosges accompagne les créateurs/repreneurs d'entreprise. À chaque étape de la création/reprise, elle met à la disposition des entrepreneurs toutes les ressources nécessaires au développement de leurs compétences pour qu'ils atteignent leur objectif. La CCI des Vosges accueille tous les entrepreneurs et leur propose un accompagnement personnalisé.

Tout au long de l'année, ce sont :

- **508 porteurs de projets** accueillis à la CCI des Vosges, dont **153** à distance par mail ou via CCI Business Builder.
- **768 personnes** sensibilisées à la création/reprise d'entreprise, dont **348** porteurs de projet qui ont assisté aux **17 séances « Info créateur »**. Animées par des professionnels, ces séances d'information collectives sont organisées à Épinal et à Saint-Dié-des-Vosges.
- **197 créateurs/repreneurs** accompagnés individuellement, dont **25 porteurs de projet** de startup,
- **40 jeunes entreprises** qui ont bénéficié d'un accompagnement au démarrage de leur activité.
- **50 porteurs de projet** qui ont participé aux 5 sessions du stage « 5 jours pour entreprendre ».

Le partenariat conclu entre la CCI des Vosges et le Peel (Pôle entrepreneuriat étudiant de l'Université de Lorraine) a par ailleurs permis de sensibiliser **200 étudiants** en 2019, une quinzaine d'étudiants entrepreneurs ayant été détectés pour un suivi approfondi en 2019-2020.

2019 est aussi le début des initiatives menées dans le cadre de l'appel à projets « Entrepreneuriat féminin Grand Est », dont le lancement a eu lieu au cours d'une soirée au cinéma en février. Y ont assisté **249 femmes**, cheffes d'entreprises ou de structures d'accompagnement... et **70 femmes** portant l'envie, l'idée ou le projet d'entreprendre ! Ce sont ensuite **132 femmes** qui ont participé aux ateliers et activités proposées sur le thème de l'entrepreneuriat.

L'édition vosgienne du **Salon CRÉA** organisé le 20 novembre 2019 à **Epinal** par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec la CCI des Vosges, a accueilli **290 porteurs de projet** de création/reprise d'entreprise.

Le salon de **Saint-Dié-des-Vosges**, organisé par la CCI des Vosges le 21 novembre, a quant à lui attiré **20 porteurs de projet**.

Ces salons permettent aux futurs créateurs/repreneurs de rencontrer en un même lieu tous les partenaires de la création/reprise d'entreprise. Une quarantaine de professionnels répondent à leurs questions relatives à l'élaboration du projet, aux aides à la création, aux obligations fiscales, à la protection sociale, etc.



Dans le cadre de la transmission d'entreprise, la CCI des Vosges accompagne les cédants dans leur projet de cession ainsi que les repreneurs dans leur dessein de reprise.

En 2019, ce sont **300 cédants** sensibilisés et accompagnés et **61 rendez-vous** avec des repreneurs.

En septembre 2019, le « **Pacte Transmission-Reprise** » est lancé. Initié par le Conseil Régional Grand Est, il prend la forme d'une convention entre la Région Grand Est, la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Est et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Grand Est.

L'ambition de ce pacte est d'apporter aux cédants un programme structuré d'actions et d'événements, avec la volonté affirmée de DÉTECTER, IDENTIFIER, SENSIBILISER, ACCOMPAGNER les cédants potentiels, en amont de l'acte de cession et jusqu'à sa finalisation.

## **Centre de formalités des entreprises**

Le CFE permet aux entreprises de souscrire en un même lieu, l'ensemble des formalités nécessaires à l'exercice de leur activité.

En 2019, à Épinal et Saint-Dié, les agents ont traité **3 433 formalités** dont **950 inscriptions** au Registre du commerce et des sociétés et **592 radiations**.

**139 cartes de commerçants ambulants** ont été délivrées ainsi que **38 cartes d'agent immobilier**, **5 récépissés** de déclaration préalable d'activité et **143 attestations de collaborateur**.

# Commerce

## Fonds d'appui aux Unions de Commerçants

A l'occasion de la remise des prix des UC du 2 décembre 2019, **8 associations de commerçants vosgiennes** ont été récompensées (pour un total de **8 000€**) pour leur capacité de fédération et pour la qualité de leur programme annuel d'animations : UDAC (Saint-Dié – 1600 €), Rambervillers Territoire d'Entreprises (1500€), EPICENTRE (Epinal - 1300 €), Vittel Union (900€), ALTYTUD 630 (La Bresse – 800€), l'UC Cœur de Ville Raon-l'Etape (700€), UCAT (Le Thillot – 700€), UECAN (Saint-Nabord - 500€).

## Études de flux commerciaux

La CCI des Vosges anime l'observatoire vosgien du commerce et de la consommation, fruit de la coopération entre les CCI du Grand Est et le cabinet AID. L'objectif de cet outil est de mesurer finement la consommation des ménages et de définir, notamment, une zone de chalandise ainsi que de mesurer la performance d'un pôle commercial. Depuis 2015, **une trentaine d'études** à la carte ont été réalisées dans les Vosges, principalement pour le compte de collectivités. L'observatoire vient d'être remis à jour. En effet, les données vosgiennes ont été entièrement actualisées au dernier trimestre 2019. Cela permet à la CCI des Vosges d'accompagner les acteurs publics dans leur projet de territoire et les entreprises dans leur stratégie d'implantation et de développement.

## Alerte commerce



Mis en place en fin d'année 2015, le dispositif d'alerte enregistre fin 2019, **360 inscriptions**. Créé pour contribuer à la sécurité des commerces en informant, en temps réel, d'un risque de fait délictuel sur leur territoire, le dispositif *Alerte Commerce* associe également la Préfecture et les forces de l'ordre du département.

## Redynamisation du commerce sur le territoire de Rambervillers

Dans le cadre d'une convention signée début 2019, la CCI des Vosges et la 2C2R (Communauté de Communes de la Région de Rambervillers) se sont associées en faveur du développement économique du territoire, et en particulier de la redynamisation de son commerce.



En un an, le travail accompli par les équipes de la CCI et de la 2C2R avec les commerçants rambuvetais a permis un véritable renouveau du commerce en centre-ville.

Ainsi, côté chiffres : **391 visites** dans les commerces ont été réalisées, **3 ateliers « numériques »** ont été organisés sur les thèmes « vendre avec les réseaux sociaux », « la visibilité numérique » et « e-commerce, vendre en ligne »,

**8 commerçants** ont été accompagnés dans la cession de leur entreprise, **2 commerçants** ont été aidés dans la réalisation d'un diagnostic accessibilité. **1 première boutique** éphémère a été testée dans la principale rue commerçante de la ville.

Côté animation, l'action conjointe de la CCI et de la 2C2R a permis de redynamiser l'Union de commerçants qui s'est engagée dans l'organisation de **nouvelles animations** : « Les commerçants fêtent le Comice » fin août 2019, « Soutenez votre super-héros » autour du téléthon 2019 et le « Noël des commerçants », animation commerciale qui a eu lieu du 20 au 22 décembre 2019.

Cette activité soutenue de l'Union de Commerçants et de son nouveau président, lui a permis d'obtenir le 2ème prix lors de la remise des prix des Unions de Commerçants, manifestation organisée chaque année par la CCI des Vosges.

A travers cette convention, la CCI des Vosges souhaite appuyer sa position de partenaire privilégié des collectivités locales. Le partenariat avec la 2C2R se poursuit en 2020.

## Programme d'accompagnement des buralistes vosgiens

La CCI des Vosges et la Chambre Syndicale des Buralistes du Département des Vosges ont signé en mai 2019 une convention en faveur des **173 buralistes** vosgiens. Ce partenariat est la déclinaison locale d'une convention cadre nationale signée entre CCI France et la Confédération Nationale des Buralistes de France et inscrite dans un grand plan de transformation financé par l'Etat.



Ce plan propose à tous les buralistes intéressés de passer du métier de buraliste traditionnel à celui de commerce de proximité multiproduits et services. Pour ce faire, une première étape est obligatoire, celle de la réalisation d'un audit. Il comprend le diagnostic du point de vente, l'étude de la zone de chalandise, et l'élaboration d'une feuille de route.

La Chambre Syndicale des Buralistes Vosgiens a confié à la CCI des Vosges la réalisation de ces audits. Leur coût d'un montant de 1300 € HT est pris en charge à 100 % si le projet de transformation se réalise, à 50 % dans le cas contraire.

En 2019, **13 contacts** ont été pris avec les buralistes, **9 audits** ont été réalisés. L'opération se poursuit en 2020.



## Fichiers qualifiés des entreprises vosgiennes

Le fichier consulaire des entreprises est un outil indispensable qui permet aux entreprises de trouver de nouveaux marchés, de nouveaux fournisseurs ou encore d'appréhender et maîtriser la concurrence. **60 fichiers** prédéfinis ou sur-mesure ont été réalisés en 2019.

## Accessibilité

La mise aux normes des bâtiments recevant du public se poursuit en 2019. Les conseillers de la CCI des Vosges ont réalisé **19 diagnostics** accessibilité. Ils ont également participé à **16 commissions accessibilité** à la Préfecture des Vosges pour défendre les dossiers des entreprises.

# Financement

La capitalisation des sociétés est notoirement insuffisante. Ce manque de fonds propres les fragilise. Pour réduire les risques de défaillance, la CCI des Vosges aide les entreprises, quelle que soit leur taille, à renforcer leur structure financière.



La CCI est gestionnaire du nouveau dispositif « Vosges croissance plus » initié par la Préfecture des Vosges. Ce dispositif vise à mutualiser les fonds et la gestion des deniers privés consacrés à la revitalisation.

La CCI est également pilote du nouveau dispositif « Offre de services aux collectivités » initié par la Préfecture des Vosges. Il s'agit d'un service commun des organismes consulaires opérant une prestation de services pour le compte des EPCI en appui à l'économie de proximité.

Elle est également l'opérateur local du dispositif **Alizé®** Vosges, sous le contrôle de la Préfecture des Vosges. En plus de l'aide financière, **Alizé** met des compétences d'entreprises et d'organismes locaux à disposition des TPE-PME du secteur de l'industrie ou des services aux entreprises pour les accompagner dans leur projet de développement ou de reprise et favoriser la création d'emplois. Chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables sont notamment des partenaires de l'opération. En 2019, **7 dossiers** ont été présentés en comités d'agrément, pour un montant accordé d'avances remboursables de **175 000€**. Elles ont permis la réalisation de **6 M€ d'investissements** et la création de **23 emplois**. **16 journées d'accompagnement** ont également été attribuées.

## Chiffres clés

**90** entreprises diagnostiquées pour évaluer leur disposition à obtenir des aides financières.

**17** entreprises accompagnées dans le montage de leurs dossiers de demandes de subventions régionales et européennes pour un résultat total de **2,2 M€**.

**11** dossiers ARDAN y compris en tant qu'expert-projet accompagnant le stagiaire.

## Fonds StartUps CCI/VIE

Création en 2019 par la CCI des Vosges, de ce fonds de venture capital (capital-risque).

Cet outil permet à V.I.E. (Vosges Immobilier Entreprendre, dont la CCI des Vosges est actionnaire majoritaire) d'investir dans des sociétés-tierces en contrepartie d'une prise de participation à leur capital social et l'accès à leur gouvernance. Les fonds investis proviennent exclusivement de V.I.E.

L'objectif est d'investir dans les sociétés innovantes à fort potentiel de développement implantées dans les Vosges, en phase d'amorçage (Seed, Séries A) ainsi que dans les phases plus matures pour les sociétés souhaitant se développer sur les marchés nationaux ou à l'international.

Ce fonds se veut différent, bienveillant, et a pour vocation de renforcer l'attractivité du territoire, en permettant aux entreprises innovantes, de se développer localement.

Au-delà du financement, le fil rouge du Fonds StartUps CCI/VIE est une approche entrepreneurs-investisseurs caractérisée par un accompagnement stratégique et opérationnel des participations.

## Plates-formes d'initiatives locales et pépinières d'entreprises

Les deux plates-formes d'initiatives locales - Initiative Vosges Centre Ouest et Initiative Hautes-Vosges - ont accordé **79 prêts d'honneur** pour un montant de **519 520€** et **5 prêts CDC** (Caisse des dépôts et Consignation) pour un montant de **14 500 €**.

La Chambre de Commerce et d'Industrie accompagne également les créateurs d'entreprises au travers des pépinières d'entreprises d'Épinal-Golbey et de Saint-Dié-des-Vosges. Elle subventionne l'accompagnement de créateurs dans chaque pépinière pour un montant annuel de **35 000 €**.

# Numérique et innovation



La CCI des Vosges œuvre activement au développement du numérique sur le territoire. Le Quai Alpha est un lieu de travail collaboratif dédié au numérique, situé à deux pas de la gare d'Epinal et ouvert à tout public : entrepreneurs, start-uppeurs, créateurs, étudiants, enseignants de toutes les Vosges et au-delà. Les porteurs de projets peuvent bénéficier de tous les outils nationaux de la FrenchTech : bourse, pass et hub de compétences, international. Au niveau local, ils bénéficient d'une offre de service pour stimuler et accélérer les talents. Ainsi, **1200 m2** sont à leur disposition sur **3 étages** : bureaux, espaces coworking, hall d'exposition, salles de réunions équipées, matériel informatique dédié (visio conférence, scan cube, casques VR...), organisation de conférences, séminaires et ateliers de découverte.

Actuellement, l'ensemble des **27 bureaux** disponibles sont occupés, quasi-exclusivement par des entreprises du numérique, dans des domaines aussi variés que la création de site web, l'impression 3D, la réalité virtuelle, le marketing digital, etc.

Toute l'année, le Quai Alpha a proposé gratuitement des ateliers, des conférences et divers événements animant l'écosystème numérique Vosgien. En 2019, **55 événements** ont été programmés regroupant plus **900 participants**.

## Le 1<sup>er</sup> hackathon organisé dans les Vosges

« 48 heures pour réinventer le tourisme en montagne », c'est le thème retenu pour cet hackathon baptisé « ESF Innovation Challenge », organisé en janvier 2019.

Le concept : porteurs de projets, étudiants, chefs d'entreprises ou tout simplement personnes motivées et intéressées par la thématique du tourisme en montagne, se retrouvent pour vivre une expérience unique, riche et intense, propice aux échanges dans un cadre convivial et stimulant. Composées de 6 personnes maximum, les équipes travaillent leur sujet pendant 48h non-stop, en lien avec des « mentors » et doivent à l'issue, présenter leur projet devant un jury.

Cette édition 2019 qui a proposé un total de **28000€** de prix, a rassemblé plus de **100** participants regroupés dans **20** équipes et entourés de **17** mentors.

## Le Quai Alpha étend son champ d'action avec le Pôle e-tourisme

Le Pôle e-tourisme a été inauguré le 5 juillet 2019. Initiative conjointe de la CCI des Vosges et de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, avec le soutien du FNADT et du Conseil départemental des Vosges, il a pour vocation de devenir un véritable incubateur de projets numériques dédiés au tourisme.

Le Pôle e-tourisme a pour vocation d'accueillir et d'accompagner tout porteur de projet numérique et d'innovation touristique, d'organiser des événements autour de la thématique (week-end start-up, apéro-pitch, after-work, ateliers, ...), et de développer de l'open innovation par la mise en place d'un « living-lab ».

# Les Réseaux Économiques d'Entreprises



Les réseaux économiques d'entreprises ont permis à environ **40 chefs d'entreprise** de se rencontrer sur l'ensemble du territoire en 2019, à travers des ateliers animés par des chefs d'entreprises ou des experts CCI, sur des thèmes tels que l'attractivité du territoire et la mobilité, le développement de l'image des entreprises qui recrutent ou encore, la fidélisation des salariés.

## CCI International

Le service est régionalisé depuis 2009. Il accompagne les ressortissants dans leurs démarches administratives : en 2019, il a délivré sur le territoire vosgien, **22 carnets ATA**, **8 attestations d'existence** et a visé **5 768 documents** en lien avec l'export.

CCI International Grand Est conseille et accompagne les entreprises du Grand Est dans leurs projets de développement international. Elles sont ainsi conseillées lors des **Ateliers Techniques Export**, des **Journées Expert Pays** ou lors d'événements spéciaux comme des **Journées de l'international** ou les **Rencontres Consuls Entreprises**.

CCI International Grand Est analyse les besoins des entreprises à l'export afin d'identifier les bons leviers de performance. Elle facilite l'accès à de nouveaux marchés export avec notamment les Eclairages Produit/Marché, les Eclairages réglementaires et organise, en collaboration avec ses réseaux de partenaires à l'étranger, des programmes de rencontres lors de Missions de prospection commerciale ou Salons professionnels.

Enfin, dans le cadre du parcours « **Be Est Export** » co-financé par la Région Grand Est, CCI International Grand Est identifie et sélectionne les entreprises susceptibles de bénéficier d'un Diagnostic export et d'être accompagnées dans l'élaboration de leur stratégie, afin de leur assurer un suivi dans la durée et leur permettre ainsi d'atteindre leurs objectifs sur leurs marchés prioritaires.

# CCI Formation

La **formation en alternance** est encouragée par le **Cap sur l'apprentissage** et les **Mercredis de l'apprentissage**, durant lesquels **60** jeunes ont été reçus.

**Formation initiale** : au **Centre de Formation des Apprentis** : **76%** de réussite aux examens pour les **87 apprentis** en commerce, **8** en plasturgie et **20** en tourisme. À Épinal, **352 stagiaires** ont suivi les différentes formations proposées : comptable assistant, secrétaire assistant, attaché commercial, etc. avec un taux de réussite global aux examens de **82%** (86 reçus sur 105 présentés).

**Formation continue** : **1 434 stagiaires** et **26 886 heures** en formations générales et techniques, en langues, à la Maison de la Montagne, ou en Blanchisserie Hospitalière.

La collecte de la taxe d'apprentissage a permis de traiter **2 002 dossiers** et de collecter **656 500€** de fonds.

Le CIBC Vosges accompagne les politiques publiques en matière d'emploi, de formation professionnelle et de reconnaissance des acquis de l'expérience. En 2019, **121 personnes** ont été reçues par le CIBC. **11 validations des acquis** de l'expérience et **104 bilans de compétences** ont été effectués (salariés et demandeurs d'emploi). Par ailleurs, **6 dispositifs cléA** ont été initiés. Dans le cadre de l'AGEFICE (association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise), **130 demandes** ont été instruites.

# Les principales manifestations de l'année

## Festival des Métiers et de l'Orientation / Nuit de l'orientation

La CCI des Vosges a organisé sa sixième **Nuit de l'orientation** le 1<sup>er</sup> mars 2019 au Centre des Congrès d'Épinal. Intégrée pour la première fois à un **événement interconsulaire de 3 jours** dédié aux métiers et à l'orientation – le « Festival des Métiers et de l'Orientation » – la Nuit de l'orientation a accueilli dans un cadre festif, environ **1 800 personnes** venues la plupart du temps en famille.

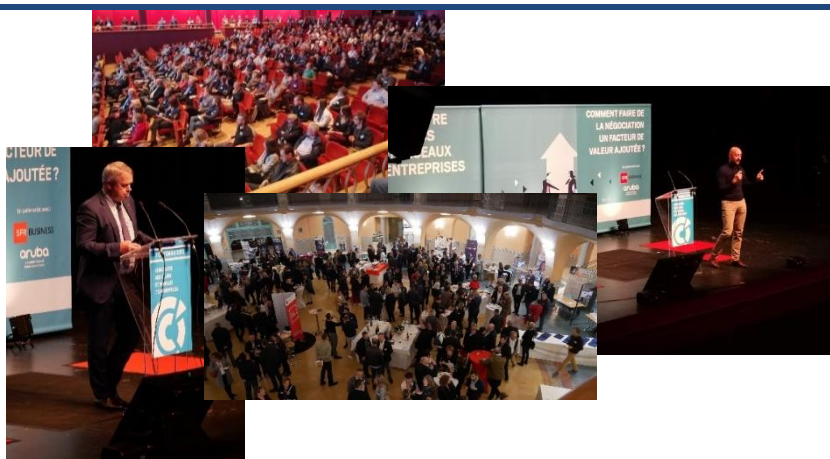


Très différente d'un salon, la Nuit de l'orientation a permis aux jeunes et moins jeunes, de réfléchir à leur avenir, leur profil et leurs motivations en rencontrant une centaine de professionnels, issus de **15 secteurs** différents, venus parler de leur parcours et de leur métier. Ils ont pu également échanger avec des spécialistes du conseil en orientation.

Le Festival des Métiers et de l'Orientation a pendant ces **3 jours**, rassemblé pas moins de **7000 visiteurs**.

## 12ème Rencontre des clubs et des réseaux d'entreprises

La 12e Rencontre des clubs et réseaux d'entreprises s'est déroulée le mercredi 2 octobre 2019 à la Rotonde de Capavenir Vosges. **33 clubs et réseaux** professionnels, ainsi que **450 participants** ont répondu présent. Au programme : « Comment faire de la négociation un facteur de valeur ajoutée », par Laurent Combalbert, expert dans la négociation à haut risque, diplômé de la National Academy du FBI et ancien Officier-Négociateur au sein du RAID.





## Site Internet, Newsletters et réseaux sociaux

Afin de mettre en valeur les entreprises du département et de les informer des actions qu'elle mène en leur faveur, la CCI des Vosges dispose d'outils de communication diversifiés. Son site Internet enregistre ainsi en 2019 près de **1 300 visites mensuelles**.



Elle est aussi relayée sur les réseaux sociaux et suivie par près de **4 400 personnes** sur Facebook et **3 830** sur Twitter.

Une Newsletter, destinée à fournir de l'information sur l'actualité de la CCI des Vosges et de ses ressortissants, ainsi qu'une Lettre d'information relayant l'actualité économique et sociale utile aux chefs d'entreprises, sont envoyées mensuellement à l'ensemble des ressortissants de la CCI des Vosges ayant transmis une adresse email, soit environ **8 000 contacts**.